

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA MOSELLE
Maison de la Chasse et de la Nature
1 rue de la Passotte - CS 75821
57078 METZ Cedex 03 - ☎ 03.87.75.82.82 mail info@fdc57.org

En raison de la pandémie de la COVID-19 l'assemblée Générale de la Fédération des Chasseurs de la Moselle ne pourra pas se réunir en présentiel. Aussi celle-ci aura lieu de façon dématérialisée. Seul le vote aura lieu en présentiel.

CONVOCATION

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que **l'Assemblée Générale Annuelle de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Moselle se tiendra de façon dématérialisée :**

le Jeudi 1^{er} avril 2021
Le vote aura lieu le Jeudi 1^{er} avril 2021 de 14 heures à 16 heures en présentiel
Au siège de la FDC 57 – 1 rue de la Passotte – 57070 METZ

Tous les documents correspondants seront consultables sur le site de la FDC57 www.fdc57.org à partir du 22 mars 2021.

Ordre du jour :

- Rapport du Président de la FDC
- Approbation des comptes de l'exercice 2018/2019, quitus, affectation du résultat
- Approbation des comptes de l'exercice 2019/2020, quitus, affectation du résultat
- Approbation du budget prévisionnel 2021/2022
- Approbation des modifications du règlement intérieur
- Cooptation d'un nouveau membre au sein du Conseil d'Administration

Pour pouvoir voter, les chasseurs (individuels ou mandataires) devront être porteurs, le jour du vote, de leur permis de chasser validé pour la saison de chasse et/ou de la carte d'adhérent, de leur timbre-vote ainsi que d'une pièce d'identité.

Les adhérents qui disposent de pouvoirs, ou qui souhaitent faire valoir leurs voix "territoires", doivent adresser obligatoirement à la Fédération, 20 jours avant la date de l'assemblée générale (**soit le vendredi 12 mars 2021 au plus tard**), la liste nominative des droits de vote dont ils disposent. **Formulaires disponibles sur simple demande à la FDC.**

Afin de vous permettre de voter en toute connaissance de cause, les documents nécessaires seront remis le jour du vote en même temps que votre bulletin de vote.

Pour la sécurité de tous, nous vous demanderons de respecter les distances physiques et de venir équipés d'un **masque**, et d'un **stylo**. Du gel hydro alcoolique sera mis à votre disposition.

Vous comprendrez aisément, qu'en raison de la crise sanitaire nous ne pourrions pas partager le verre de l'amitié à l'issue des votes, ce que nous regrettons.

Renseignements :

Fédération des Chasseurs de la Moselle

1 rue de la Passotte – CS 75821 – 57078 METZ CEDEX 03

Tél. : 03.87.75.82.82.

Site Internet : www.fdc57.org

E-Mail : info@fdc57.org